

Office fédéral de la culture
stabsstelledirektion@bak.admin.ch

Zurich, le 21 septembre 2023

Message concernant l'encouragement de la culture pour la période 2025 à 2028
Réponse de Danse Suisse dans le cadre de la procédure de consultation

Monsieur le Président de la Confédération,
Madame la directrice de l'Office fédéral de la culture,
Madame, Monsieur,

Par la présente, nous prenons position sur le projet de Message culture soumis à consultation, en nous référant notamment à nos commentaires du 5 décembre 2022 faisant suite aux échanges du 21 novembre après présentation des six champs d'action prioritaires repris dans le Message culture. Nous répondrons ainsi au travers des éléments ci-après aux questions 1 (*Enjeux dans le domaine de la culture en Suisse*), 2 (*Priorités de la Confédération*) et 3 (*Collaboration*) de la liste de questions sur le projet mis en consultation.

En premier lieu, nous tenons à réitérer nos remerciements pour l'esprit d'ouverture et de discussion ouverte insufflé jusqu'à présent dans le processus d'élaboration du Message culture.

Nous notons par ailleurs que plusieurs de nos commentaires de décembre paraissent avoir été pris en compte (ordre de présentation des champs d'action, mention explicite de la médiation) et nous nous en réjouissons.

Pour l'essentiel, Danse Suisse s'associe aux prises de position de Suisseculture et de la Taskforce Culture. Nous nous concentrons donc ici sur le contenu de certains chapitres qui nous concernent plus particulièrement.

La culture, un environnement professionnel (chap. 2.1, 3.1.2 et 5.2.4)

Nous soutenons entièrement les objectifs liés à la rémunération et à la sécurité sociale des actrices et acteurs culturel·les.

De même, nous partageons le souci porté à l'intégrité physique et psychique, qui constitue actuellement une priorité pour notre association professionnelle. Dans les adaptations prévues au point 5.2.7 (Cinéma), au titre de l'*égalité entre les sexes et égalité des chances*, les sociétés de production sont enjointes à « prendre des mesures de protection contre toute forme de discrimination, de harcèlement et d'abus sexuels ». En Suisse romande, un projet-pilote est initié dans ce domaine (Safe Spaces Culture) dans le but final de proposer une offre de cellule-ressource à l'ensemble du milieu culturel. De nombreuses associations culturelles nationales se sont réunies pour envisager la mise en place d'une telle offre dans les autres régions linguistiques, en coordination avec le projet romand. Un groupe s'est constitué à fin 2022 et travaille activement à ce projet (Union des théâtres suisses, Danse Suisse, Reso, ScèneSuisse, t.) en lien notamment avec d'autres associations des domaines de la musique et du cinéma. Il ne semble pas y avoir de raison manifeste expliquant que l'adaptation proposée soit limitée au

domaine du cinéma – outre le soutien direct de ce domaine par l'OFC. Une solution coordonnée pour tou·tes les actrices et acteurs culturel·les paraît plus légitime.

La protection des employé·es relèvent bien sûr de la responsabilité des employeurs. Pour tenir compte de la diversité des structures employeuses dans le domaine culturel et pour garantir l'accessibilité et l'objectivité des cellules-ressources, il semble judicieux que les solutions soient portées par l'ensemble des parties prenantes (associations d'employées et d'employeurs, associations de branches, etc.). Les coûts liés aux cellules-ressources et aux mesures de sensibilisation restent relativement modiques, mais il est important que les collectivités publiques puissent y participer et légitimer ainsi d'éventuelles exigences en lien avec le subventionnement de toutes les structures (pas uniquement les plus grandes). Les moyens correspondants ne doivent pas être pris sur les budgets actuels de soutien et être explicitement spécifiés hors des soutiens à la création et aux structures.

En tant qu'organisation du monde du travail pour les formations initiales (CFC) de danseuse/danseur interprète, nous partageons la préoccupation de la prise en compte des compétences entrepreneuriales des acteurs culturels et que nous nous engageons en ce sens à travers les plans de formation correspondants. En parallèle, nous développons des offres destinées aux personnes actives professionnellement ainsi que des réflexions avec divers partenaires pour améliorer ces offres. Nous nous efforçons bien sûr de poursuivre ces développements sur ces deux plans et nous réjouissons du soutien formel apporté dans ce domaine par le Message culture.

Les réflexions sur l'adéquation entre formations professionnelles et « marché du travail » (pp. 11 et 21) nous laissent perplexes et nous nous associons sur ce point aux commentaires apportés dans la prise de position de Suisseculture.

La situation de la reconversion professionnelle en fin de carrière scénique pour les danseuses et danseurs est loin d'être satisfaisante et résulte actuellement d'initiatives privées. Ces dispositifs nécessitent des soutiens supplémentaires et une coordination au niveau national. L'enjeu prioritaire est de permettre aux personnes concernées de mettre leurs compétences acquises en cours de carrière au profit de la société.

Actualisation de l'encouragement de la culture (chap. 2.2, 3.1.2 et 5.2.4)

Nous saluons l'objectif de prendre en considération le travail en amont et en aval des périodes de productions (répétitions et première série de représentations), et notamment la mention explicite de la médiation, qui répond aux attentes formulées dans nos commentaires de décembre 2022. Pour rappel, nous réitérons ici la crainte exprimée par nos membres lors de divers échanges : sans moyens supplémentaires conséquents, la volonté d'étendre les soutiens à d'autres processus de travail impliquera une répartition des ressources au détriment des productions. Nous souhaiterions que l'OFC puisse initier et/ou accompagner des projections quant aux impacts des mesures envisagées par les différents niveaux de collectivités sur les professions concernées.

La transformation numérique dans la culture (chap. 2.3 et 3.1.2)

Nous retenons avec reconnaissance l'intention de soutenir les organisations d'acteurs culturels professionnels dans leur effort de transformation numérique. Il est de plus en plus important de proposer des prestations numériques à nos membres et à tout notre public-cible. Ces développements nécessitent souvent des investissements non négligeables que nous pouvons difficilement réaliser sans soutien spécifique.

Toutefois, nous tenons à rappeler le caractère essentiel pour les arts vivants de la culture analogique comme contrepartie des mondes virtuels et à insister sur l'*authenticité* et le rapport à un *espace réel* mentionnés au chapitre 2.3. Les développements numériques ne doivent pas péjorer le soutien aux productions analogiques.

La gouvernance dans le domaine culturel (chap. 2.6 et 3.1.2)

Les bases statistiques du secteur de la culture et l'élaboration d'indicateurs sont des thèmes essentiels à une meilleure compréhension et à une action plus efficace de notre travail : les statistiques. Nous serions très reconnaissants si l'implication de l'OFC permettait de disposer de bases cohérentes pour la récolte des données dans les divers domaines des arts de la scène et plus particulièrement de la danse (la difficulté était du reste apparue pleinement lors de l'élaboration du Panorama danse en 2018). Nous saluons enfin le souci explicite apporté à la coopération internationale, sachant que le fonctionnement du milieu de la danse est fortement dépendant des échanges internationaux.

Pour conclure, nous nous référons aux prises de position de Suisseculture et de la Taskforce Culture quant aux ressources allouées aux activités culturelles et nous nous associons à l'exigence d'une augmentation des budgets correspondant au moins au renchérissement constaté.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ces lignes, nous vous adressons, Monsieur le Président, Madame la directrice, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour Danse Suisse



Kathleen McNurney
Présidente



Cyril Tissot
Directeur